

WILAYA DE TIZI OUZOU

Assemblée Populaire de Wilaya

Tél. : 026 21 29 60 / 21 41 90

Postes : 31 07 / 46 40

AGERZOU - N - TIZI OUZOU

Agraww ayerfan - N - Ugerzou

ولاية تيزي وزو
المجلس الشعبي الولائي

الهاتف : 026 21 61 79

الفاكس : 026 21 52 53

Extrait du registre des délibérations de
l'Assemblée Populaire de Wilaya
Délibération n° 12 du 17 Mars 2008

N°

رقم

Objet de la délibération : Ouverture de crédits par autorisation spéciale

Le président informe l'Assemblée que par envoi n° 942 DAL du 28/11/2007, le Wali a sollicité, Conformément aux dispositions de la loi n° 90/09 du 07 avril 1990 relative à la Wilaya la prise d'une délibération pour l'ouverture de crédits par autorisation spéciale à régulariser au compte administratif 2007 destinée à la budgétisation de quatre subventions allouées par le Ministère de la Solidarité Nationale d'un montant global de 17.097.472,50DA réparties comme suit :

1) Deux subventions d'un montant de 2.850.000,00DA et de 2.250.000,00DA destinées à l'organisation de l'opération plan bleu et colonies de vacances saison estivale 2007 au profit d'enfants de familles démunies, des enfants handicapés et des enfants des victimes de la tragédie nationale, budgétisés au chapitre 920, sous chapitre 9209, article 733 en recettes et à l'article 653 en dépenses.

2) Deux subventions au profit de la commune de Ain Zaouia, la première d'un montant de 5.996.425,50DA destinée à l'aménagement et l'extension de la maison de jeunes du village Boumahni et la deuxième d'un montant de 6.001.047,00DA destinée à la prise en charge des travaux d'achèvement du stade communal, budgétisées au chapitre 979, sous chapitre 9794, article 105 en recette et à l'article 134 en dépenses.

L'Assemblée Populaire de Wilaya, ouïe la proposition de son président approuve la présente délibération.

Fait à Tizi-Ouzou, le 17 Mars 2008

Le Président de l'APW,



رئيس المجلس الشعبي الولائي

Nombre légal des membres : 47

Nombre des membres présents : 44

Nombre des membres absents : 03

Certifie le Président